

Celtor a tiré son épingle du jeu

TAVANNES

Malgré la pandémie, Celtor a pu annoncer lundi une hausse du chiffre d'affaires.

Au terme de l'exercice 2020, le chiffre d'affaires de Celtor est supérieur aux prévisions de 8% et atteint la somme de 10,1 millions de fr. Cette bonne santé financière a permis aux dirigeants d'entreprendre des investissements importants afin de pérenniser les activités de l'entreprise.

Joli bénéfice

Ainsi, malgré l'achat d'une nouvelle pelle industrielle, les travaux d'étanchéification du futur casier type E (déchets non incinérables) et le rehaussement des chambres du casier type D (Mâchefers), le résultat final présente un bénéfice net de 111 176 fr.. «Ce sont les activités d'exploitation de la décharge qui sont prépondérantes pour le résultat, celles du service public restant déficitaires», a souligné Michel Vogt, président du Con-

seil d'administration. Des aménagements ont dû être effectués en raison de la pandémie, notamment pour protéger les collaborateurs. L'aménagement le plus visible est bien évidemment la fermeture le samedi matin des déchetteries de Ronde-Sagne et de Rondchâtel.

Mais ce n'est pas tout. Au sein même de l'infrastructure, le personnel a été réparti en équipes et des mesures ont été prises à l'intérieur même des bâtiments de manière à éviter la contamination.

Celtor II avance bien

Grâce à un accord trouvé avec les communes bourgeoises de Tavannes et de Reconvilier, ainsi que le vote décisif du plan de quartier, valant office de permis de construire, des citoyens des deux communes, le projet Celtor II a pris son envol. Une décision qui permettra à Celtor d'assurer et de développer ses prestations publiques au service de notre région et de sa population. Enfin, les sept membres du Conseil d'administration ont été réélus. **C-MPR**